



PLATEFORME
D'EXERCICE PROFESSIONNEL

7° baisse de nomenclature actée. En route vers la 8° ?

Chers confrères,

L'arrêté de nomenclature nous imposant la 7° baisse consécutive de nos tarifs est paru. Une perte pour les laboratoires d'environ 5,5% en année pleine soit 55 000 € par million d'euros de CA. Enorme dans le contexte actuel.

Paradoxalement, cela doit renforcer notre détermination.

D'abord parce que nous avons retardé son application de trois mois et demi, que nous avons évité la fin de la cotation minimale, mais surtout parce que nous devons à tout prix stopper ce même scénario pour 2014. Or c'est en ce moment que cela se joue. Il faut obtenir que la biologie soit absente du PLFSS 2014 et qu'une régulation économique cohérente avec les charges qui nous sont imposées soit enfin mise en place. Vous le savez, la CNAM est ouverte à cette idée, ce qui est déjà un résultat. Il faut maintenant que le gouvernement le soit. Seule une action déterminée vis-à-vis de nos patients électeurs peut nous éviter de devoir prendre des mesures douloureuses pour nos entreprises.

La PEP confirme donc son mot d'ordre de grève de trois semaines des FSE, de fermeture des sites de proximité les après midi **des deux premières semaines d'avril** et le renforce par **une fermeture totale le 17 avril** jour d'application de la baisse de nomenclature. Nous vous demandons également de continuer à faire signer largement la pétition nous avons 600 000 signatures, objectif : 1 million.

Ne lâchons rien.

François Cornu, Didier Benchetrit, Thierry Bouchet, Etienne Couelle, François Blanchecotte, Richard Fabre, portes paroles de la PEP.

PS : N'oubliez pas votre participation aux frais de la PEP, 100 € par site sur le compte PEP/Abmp, 33 route de Bayonne 31300 Toulouse, RIB 13135 00080 08001913249. Merci